



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Océane GODARD	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Caroline
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Georges MEZUI	JACQUEMARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Vincent TESTORI	BOURGUIGNAT
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Kildine BATAILLE	Madame Mélanie BALSON	Madame Stéphanie MODDE
Madame Delphine BLAYA	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe AVENA	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur David HAEGY	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL
HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine
HOAREAU
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur
François DESEILLE
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline
JACQUEMARD
Madame Catherine HERVIEU pouvoir à Monsieur Olivier MULLER

OBJET : LOGEMENT/ACTION FONCIERE**4 bis rue de la Cité - Cession de lots de copropriété**

Il est rappelé que la Ville a décidé par délibération du 8 février 1988, l'acquisition d'une maison et de dépendances, lots n°6, 7, 9, 10 et 13 de la copropriété sise 4 bis rue de la Cité en vue de permettre la démolition des emprises nécessaires à l'aménagement de la rue Henri Vincenot.

Aujourd'hui, Monsieur et Madame Biville, propriétaires des lots immobiliers restants, sollicitent la Ville pour leur céder un local d'une superficie d'environ 14 m², vétuste, qui n'a pas pu être déconstruit pour des raisons techniques, une courette avec une partie de garage. Ces emprises foncières correspondent aux lots n°14 et 16 issus des lots n°6 et 13, en cours de régularisation dans le cadre d'un modificatif de l'état descriptif de division de la copropriété cadastrée section HI n°461 et 462.

Le maintien de ces biens dans le patrimoine municipal n'ayant pas d'intérêt, il est proposé de céder ces lots de copropriété, en l'état, libres d'occupation, moyennant le prix global de 15 000 €, étant précisé que le Service du Domaine a évalué la valeur vénale à 15 080 €.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de céder** à Monsieur et Madame Frédéric Biville domiciliés 10 rue des Morins – 71460 Saint Mi-caud, un local d'une superficie d'environ 14 m², une courette avec une partie de garage, en l'état, lots n°14 et 16 issus des lots n°6 et 13, en cours de régularisation dans le cadre d'un modificatif de l'état descriptif de division de la copropriété cadastrée section HI n°461 et 462 ;
- **de dire** que cette cession interviendra moyennant le prix global de 15 000 € ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette cession par acte notarié ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions et Monsieur le Comptable des Finances Publiques à percevoir le produit de la vente.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	